

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
25/10/2021

Dossier complet le :
25/10/2021

N° d'enregistrement :
F09321P0302

1. Intitulé du projet

Construction des îlots 3A et 3B – Les Fabriques – ZAC Littorale – MARSEILLE (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LINKCITY SUD-EST

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laure DELIVRE, Directrice de Programmes

RCS / SIRET

3 4 3 1 5 6 1 5 4 0 0 1 3 4

Forme juridique SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
« 39.a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² »	Ilot 3A : 14 552,8 m ² de SDP Ilot 3B : 13 200,0 m ² de SDP

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Opération de construction de 3 bâtiments (2 sur l'îlot 3A et 1 sur l'îlot 3B), de VRD et d'espaces paysagers sur les îlots 3A et 3B sur une friche industrielle du quartier Les Fabriques au sein de la ZAC Littorale à Marseille, 15ème arrondissement.

4.2 Objectifs du projet

Reconquête des friches, redensification urbaine tout en offrant un cadre de vie agréable et suffisamment ouvert.

L'enjeu est de poursuivre la transformation urbaine entamée par les programmes déjà livrés par Euroméditerranée à proximité, qui ont engagé une métamorphose du secteur (de la ZAC Littorale dans son ensemble et plus particulièrement du quartier des Fabriques).

Plus précisément, les 2 îlots s'intègrent dans « l'îlot Phare », situé au Nord-Est du futur quartier « Les Fabriques », qui marquera l'entrée Nord du quartier.

Sa situation attractive entre la polarité commerciale des Puces et les stations de métro et de tram lui apportent, en plus de sa visibilité, une animation certaine.

Cet îlot urbain est entouré de plusieurs espaces publics d'ampleur, qui correspondent chaque fois à des situations urbaines distinctes. L'enjeu du développement de l'îlot phare correspond ainsi à trouver des réponses adaptées à chaque contexte qui l'entoure, tout en affirmant son identité propre.

La programmation a pour objectif de travailler l'îlot comme un quartier de vie aux usages multiples : tertiaire, équipement, habitat, commerce et services.

Sa programmation voit donc l'implantation de différentes fonctions pour répondre au contexte urbain des alentours :

- une polarité loisirs à l'angle Nord-Ouest en synergie avec un programme sportif à proximité
- un programme tertiaire vers l'avenue du Cap Pinède au Nord
- la résidence / co-living vers la place animée des Puces

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux induiront, par ordre chronologique, des terrassements, des travaux de Gros Œuvre, des travaux « Tous Corps d'Etat » et des travaux sur les VRD et les Espaces Verts.

Les travaux des 2 îlots se dérouleront dans le calendrier qui suit :

Ilot 3A :

- Septembre 2021 : validation du projet
- Mi novembre 2021 : dépôt du Permis de Construire
- Juin 2022 : obtention du PC
- Novembre 2022 à mai 2025 : travaux jusqu'à livraisons
- Septembre 2025 : ouverture de l'E-camp

Ilot 3B :

- Dépôt du PC: Fin janvier 2022
- Obtention du PC: fin juin 2022
- Démarrage des travaux: fin septembre 2022
- Livraison: T1 2025

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sur l'îlot 3A :

- 2 bâtiments neufs :

o Le premier au Nord créant 4 870,2 m² de SDP sur un R+5, accueillant l'UCPA Sport Station, un restaurant et une maison de santé, avec 1 niveau de sous-sol, dédié à une centrale de production de thalassothérapie et une sous-station pour Dalkia Smart Building

o Le second, au Sud, créant une SDP de 9 682,6 m² sur un R+10, accueillant un « E-Camp » (centre de formation et de loisirs innovant dédié à l'e-sport et au numérique) et une résidence universitaire, sans niveau de sous-sol

- Entre ces deux bâtiments, une venelle piétonne végétalisée offrira un accès au cœur d'îlot
- Le stationnement sera accueilli au sein du parking silo de l'îlot 2B d'une capacité d'environ 1000 places, et au sein de l'îlot 4C1 à environ 300 m d'une capacité de 422 places, actuellement en cours de construction. Les vélos et deux-roues pourront directement stationner dans le bâtiment du 3A

Sur l'îlot 3B :

- 1 Bâtiment de bureaux en R+8
- 125 places de parking (réglementaire) en souterrain

Les bâtiments disposeront également de stationnements vélos.

Au cœur d'îlot, entre les trois bâtiments, prend place un jardin de 2 500 m² labellisé « Biodiversity Ready » composé d'un amphithéâtre de verdure (escaliers descendants vers le Sud), d'un paysage gourmand (essences d'arbres comestibles en partie) et d'un jardin de pluie.

Par ailleurs, des centrales photovoltaïques seront placées en toiture de la résidence et du bâtiment tertiaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les deux îlots feront chacun l'objet d'un Permis de Construire.

Ils s'intègrent plus largement dans le projet de la ZAC Littorale, qui fait elle-même l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement (actuellement en cours d'instruction par le CGEDD : réception le 21/08/2021, finalisation de l'instruction prévue le 21/10/2021).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Constructions neuves 3A : • UCPA (salles sport, restauration, administration) / pôle santé (salles de consultations) • E-CAMP + Résidence étudiants	3A : 14 552,8 m ² de SDP emprise de 4 617 m ²
Constructions neuves 3B : bureaux (500 postes de travail, restaurant d'entreprise)	3B : 13 200 m ² de SDP emprise de 4 591 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Cap-Pinède
144-148 Rue de Lyon
13015 Marseille

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 5° 2 1' 5 3 " 6E Lat. 4 3° 1 9' 4 0 " 8N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marseille est une commune littorale au sens de l'article L.321-2 du Code de l'Environnement.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de la Métropole Aix-Marseille-Provence « agglomération » existe, il en est à sa 37me échéance sur la période 2018/2023.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> PPRI des Aygalades : le site d'étude n'est localisé dans aucun zonage du PPRI (approuvé le 21 juin 2019). PPRm des risques Miniers : Retrait et gonflement des argiles) approuvé : zone faiblement à moyennement exposée au retrait-gonflement des argiles donc à enjeux peu vulnérables / pas de cavités dans un rayon de 500 m. <p>Approuvés tous les deux</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Friche anciennement industrielle, plusieurs sites BASIAS.</p> <p>Au Nord-Ouest de l'îlot 3 (au niveau de l'îlot 3A), le site était auparavant occupé par une société de gardiennage où le garage Renault occasion était présent ainsi qu'une station-service. Un parking était présent au Nord-Est (îlot 3B), et une station-service au Sud-Est de l'îlot 3 (en partie recoupé par le Sud du 3B).</p> <p>Une étude de caractérisation de l'état des milieux a été réalisée en octobre 2020 par ENVISOL/RESOLVE. ->f. dossier d'accompagnement</p>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site le plus proche se trouve à plus de 2 km, il s'agit de la ZSC « Chaîne de l'Etoile – Massif du Garlaban – FR9301603 ».</p> <p>Cf. dossier d'accompagnement page 10</p>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Phase chantier : pas de prélèvement prévu Phase exploitation : Création de nouveaux besoins en eau potable, raccordée aux réseaux d'alimentation du secteur. Pas de prélèvements en eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement des eaux souterraines prévus (à valider avec suivi piézométrique engagé).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Phase chantier : déchets spécifiques dus à la construction des bâtiments Les déblais vont être nécessaires pour la réalisation : des fondations ; des parkings souterrains ; des réseaux ; des bassins de rétention. 1 niveau de sous-sol est prévu sur le 3A/U CPA/Santé et sur le 3B.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux pour les constructions neuves (bétons – dont partie recyclée, matériaux biosourcés, géosourcés)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de biodiversité sur le site existant (site recouvert d'enrobé ou de surfaces nues qui ont été terrassées)</p> <p>Risque de colonisation par des plantes invasives (espèces pionnières) mais des mesures seront prises pour éviter cela. L'aménagement du site va permettre la réintroduction d'espèces végétales et redéveloppement de la biodiversité sur l'ancienne friche industrielle.</p>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le quartier Euroméditerranée II (Opération d'Intérêt National), territoire d'arrière-port, et donc aura des incidences sur la zone Littorale de la commune littorale de Marseille (au sens de l'article L.321-2 du Code de l'Environnement).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Transport de Matières Dangereuses : Risque diffus sur l'agglomération, particulièrement sur les axes routiers majeurs - Canalisations de matières dangereuses : Gaz naturel : existant le long de l'autoroute et de la ligne de chemin de fer à l'Est à env. 150m. - ICPE à moins de 500 m. Autorisation : Abattoirs de Provence. Enregistrement : CDL (Démantèlement d'épaves) et SURPLUS Marseille (commerce de détail d'équipements automobiles)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'Etude d'Impact de la ZAC Littorale en cours : site en bordure de zone potentiellement sujette à des inondations par débordement de nappe (plutôt à l'Est, davantage sur l'îlot 3B), et à minima par des inondations de cave (plutôt au sud). Impact potentiel pendant les travaux de fondations en phase chantier et exposition des sous-sols et RDC en phase exploitation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Exposition potentielle de personnes à une pollution résiduelle des sols et infiltration potentielle au droit de pollutions résiduelles. ->cf. dossier d'accompagnement : « il est attendu que l'EQRS prochainement réalisée aboutisse aux mêmes conclusions : les dispositifs classiques de conception (dalle, ventilation) permettront de rendre acceptable le risque sanitaire pour les futurs usagers des îlots 3A et 3B » Exposition d'usagers à des nuisances (qualité de l'air, acoustique), qui seront traitées par des mesures à l'échelle du quartier.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• PHASE CHANTIER : circulation d'engins de chantier, coupure temporaire ou partielle des voies de circulation possible • PHASE EXPLOITATION : Augmentation du trafic de véhicules dans les rues voisines, fréquentation des transports en commun à proximité accrue (métro Gèze et tramway 3 rue de Lyon). Ces impacts sont pris en compte dans le cadre de l'étude d'impact de la ZAC Littorale
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	• PHASE CHANTIER : Création de nuisances sonores mais peu de riverains directs (le plus proches sont situés en face de la rue de Lyon) • PHASE EXPLOITATION : Exposition des usagers aux nuisances sonores issues des axes à fort trafic qui bordent le site

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site pourrait être impacté par nuisances olfactive liées au trafic routier, mais dans des proportions minimales.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sauf éventuellement en phase chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Nuisances issues des futurs usages : résidence étudiants et UCPA/Maison de Santé susceptibles d'être éclairés (ou que les éclairages intérieurs des bâtiments modifient le paysage nocturne du site)</p> <p>Nuisances lumineuses typiques de zones urbaines.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>• Phase chantier : Production d'émissions gazeuses et de poussières <input checked="" type="checkbox"/> mesures de réductions à mettre en place (cf. dossier d'accompagnement)</p> <p>• Phase exploitation : Exposition des usagers futurs à des pollutions de l'air de fond et localement dues au trafic routier de l'Av. Cap. Gèze et de la rue de Lyon.</p> <p>-> mesures de réductions à mettre en place (cf. dossier d'accompagnement)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>• PHASE CHANTIER : Production potentielle de ruissellement d'eau souillée, collectée par les réseaux existants</p> <p>• PHASE EXPLOITATION : Le parti pris de gestion des eaux pluviales et usées sur l'ensemble du secteur (EIE ZAC Littorale) est le passage en réseau séparatif. Règle : rejet dans un collecteur d'eaux pluviales limité à 30 l/s, ou dans le cas d'un rejet dans un réseau limitant (unitaire) : fixé à 5 l/s/ha. Des zones d'infiltration sur les espaces de pleine terre induiront des rejets dans les eaux souterraines (qui aujourd'hui n'existent pas car site recouvert d'enrobé)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>• PHASE CHANTIER : Faible impact en phase chantier</p> <p>• PHASE EXPLOITATION : Eaux usées à traiter assimilables à un usage domestique. Le projet de la ZAC Littorale prévoit des réseaux EU au niveau de toutes les voies routières encerclant le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>• PHASE CHANTIER : Déchets spécifiques dus à la construction des bâtiments <input checked="" type="checkbox"/> mesures ERC (cf. Dossier d'accompagnement)</p> <p>• PHASE EXPLOITATION : Production de déchets non dangereux. Collecte des Ordures Ménagères dans locaux des bâtiments en Porte à Porte + collecte sélective en Points d'Apport Volontaire.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zonages de protection, hormis archéologique et l'hypothèse a été levée par la DRAC (cf. Dossier d'accompagnement). Requalification du secteur, transformation architecturale profonde -> mesures ERC : des prescriptions architecturale pensées à l'échelle du quartier pour garantir une cohérence.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site était auparavant occupé par une société de gardiennage où le garage Renault occasion était présent ainsi qu'une station-service. Un parking était présent au Nord-Est (îlot 3B), et une station-service au Sud-Est de l'îlot 3 (en partie recoupé par le Sud du 3B). Aujourd'hui, ces bâtiments ont été déconstruits, et l'emprise des deux îlots est en friche. Le sol va donc retrouver une fonction et des usages dans le cadre du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est situé au nord de la ZAC Littorale, dans le futur écoquartier « Les Fabriques », dont l'opérateur est la société XXL.
Ce projet d'aménagement fait l'objet d'une étude d'impact en cours de mise à jour.

Les impacts des 2 îlots 3A et 3B sont donc :

- Pris en compte par le projet d'aménagement plus global de la ZAC,
- Susceptibles d'être cumulés avec les projets des autres îlots voisins.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir dossier d'accompagnement en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir dossier d'accompagnement en annexe.

Il nous semble que le projet peut être dispensé d'étude d'impact du fait de son appartenance au projet urbain plus étendu de la ZAC Littorale, qui fait l'objet d'une mise à jour en cours de l'étude d'impact, et de la prise en compte effective des enjeux environnementaux à une échelle macro et de leur déclinaison à l'échelle des îlots. La description des îlots dans l'étude d'impact est conforme au projet actuel et tel que décrit dans le présent dossier.

Cette prise en compte est transcrite par l'engagement des Maîtres d'Ouvrages au travers de la réalisation d'études spécifiques (particulièrement sur les sites et sols pollués, avec une EORS à venir sur les usages projetés, et l'application de ses éventuelles prescriptions) ainsi que grâce à des labellisations vertueuses et exemplaires en termes de qualité environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Le dossier d'accompagnement en Annexe 07 comporte des précisions sur les différents points abordés par le présent CERFA, et comprend les Annexes 02 à 06 qui sont requises par ce CERFA.</p> <p>Ce dossier contient lui-même 3 annexes (7.1, 7.2 et 7.3).</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

le,

Signature



Karine Belin

